

# LE MONASTÈRE SAINT-PIERRE D'OSOR (ÎLE DE CRES) : DIXIÈME ET ONZIÈME CAMPAGNE D'ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

MORANA ČAUŠEVIĆ-BULLY, IVA MARIĆ, SÉBASTIEN BULLY ET  
MILJENKO JURKOVIĆ

AVEC UNE CONTRIBUTION DE LUCIJA DUGOREPEC ET MARTINA BLEČIĆ KAVUR

UDC: 726.54(497.572)"653"

902.2(497.572)Osor)

Preliminary communication

Manuscript received: 12. 04. 2017.

Revised manuscript accepted: 25. 04. 2017.

DOI: 10.1484/J.HAM.5.113763

M. Čaušević-Bully \*

I. Marić \*

S. Bully \*

M. Jurković \*

*Before the presentation of the 2016 campaign, the results of campaign 2015 are briefly cited. The completion of the excavation of the reduced church, the further analysis of its structures as well as the stratigraphical analysis allowed us to reformulate our hypothesis and advance our knowledge of the first church on the site which seems to have had a cruciform ground plan and have been built in the proto-Byzantine period. This year's campaign was mostly carried out in the area of the Romanesque church vestibule (sector V) and of its north-east exterior (sector VI). Among most important contributions is the discovery of the large vessel found in the northern part of the vestibule whose space was clearly partitioned both in elevation (partition in bays) and at ground level (privileged burials in the central bay, infant burials in the southern bay). Numerous medieval tombs were found and excavated in the sector VI, as well as two graves from iron age that were discovered under the medieval built tombs in front of the vestibule.*

*Keywords : Croatia, Osor, Antiquity, Middle Ages, Architecture, Early medieval church, Romanesque church, vestibule, Ceramic deposition, privileged burials.*

La campagne 2016 a porté sur le vestibule de l'église romane (Esp. V) et sur le secteur bordant la moitié ouest de l'église sur son flanc nord (Esp. VI)' (fig. 1). Mais avant de présenter les résultats 2016, nous souhaitons revenir sur

ceux de 2015, dans la mesure où la poursuite de l'analyse des maçonneries du chevet et de la stratigraphie nous a permis d'engager une relecture du plan du premier état de l'église.



Fig. 1 – Vue générale à l'achèvement de la fouille 2016 (cl. M. Vuković)

\* Sébastien Bully (archéologue, chargé de recherche CNRS, UMR ARTeHIS 6298, Dijon-Auxerre) ; Miljenko Jurković (Professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Zagreb) ; Morana Čaušević-Bully (archéologue, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne Franche-Comté, UMR Chrono-Environnement) ; Iva Marić (historienne de l'art médiéval, IRCLAMA, Université de Zagreb).

<sup>1</sup> Le projet de collaboration franco-croate sur le monastère Saint-Pierre d'Osor repose sur un partenariat établi depuis 2006 entre l'UMR 6298 ARTeHIS du CNRS (Dijon-Auxerre) et le Centre international de recherches sur l'Antiquité tardive et le Moyen Âge de Zagreb-Motovun (IRCLAMA)/Université de Zagreb. Un partenariat a été établi avec l'École française de Rome depuis 2012 et avec l'université de Franche-Comté/UMR 6249 Chrono-Environnement depuis 2015. Le financement des recherches est assuré par le ministère des Affaires étrangères et européennes français, les institutions croates (ministère de la Culture, ministère de la Recherche, projet scientifique CROMART financé par la Fondation scientifique Croate), l'École française de Rome et la fondation *Caritas Veritatis* envers laquelle nous exprimons toute notre gratitude.

Avec les auteurs de cet article, l'équipe archéologique était formée par Lucija Dugorepec (pour l'anthropologie), et Ivan Valent (responsable de secteur) Ont également participé à la fouille Jessy Crochat, Adrien Sagesse, Jelena Behajm, Brunilda Bregu, Matthieu Le Brech, Valentin Chevassu, Ornella Salvi, Hugo Parent, Mélanie Grenot, Anaïs Deliste. L'essentiel de la gestion et de la logistique de l'opération est géré par les structures aIPAK et APAHJ. Le contrôle scientifique est assuré par Mia Rizner (archéologue au centre de conservation de Rijeka, Ministère de la Culture).

## RAPPEL DES RÉSULTATS 2015 OBTENUS DANS LA NEF ET NOUVELLES DONNÉES

La campagne de fouille 2015 a finalisé la fouille de l'église réduite débutée en 2014. L'église réduite, datée des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s., correspond à une partie de la nef centrale et du bas-côté nord de l'église du XI<sup>e</sup> s. dont elle conserve le mur gouttereau nord. Ce mur avait fait l'objet d'une étude du bâti – lors de la première année de la mission en 2006 – qui avait permis d'établir le phasage complexe des élévations et de constater la présence d'une phase antérieure au XI<sup>e</sup> s. au niveau de l'annexe nord (*sacrisitie-memoria*). Une première tranchée de sondage avait également été ouverte en 2006, révélant les vestiges du mur stylobate nord de l'église du XI<sup>e</sup> s. Le sondage avait alors démontré que l'espace intérieur de l'actuelle église Saint-Pierre – qui correspond à l'église réduite – avait été fortement perturbé par des sépultures du bas Moyen Âge et de l'époque moderne. Les sols les plus récents ont été détruits par la mise en culture à l'époque contemporaine de la petite parcelle correspondant à l'emprise de l'église.

### *Les vestiges d'une première église proto-byzantine ?*

La découverte majeure réalisée en 2015 à l'intérieur de l'église réduite porte sur les vestiges d'un segment de 3,36 m de la façade occidentale, avec son entrée, d'une église antérieure à la construction romane (fig. 2). Le mur façade est recoupé par la façade de l'église réduite dans sa largeur et par le gouttereau sud de l'église réduite à son extrémité sud, mais également par le mur stylobate nord de l'église romane, ce qui nous assure de son antériorité. L'ouverture de cette façade – de 2,35 m de large – est précisément dans l'axe de l'abside centrale polygonale. Recoupé dans son épaisseur, on conserve seulement le parement interne de la façade sur quelques dizaines de cm de longueur. Elle est bordée par un sol de mortier conservé sur quelques m<sup>2</sup>, percé par des fosses à inhumations postérieures. Le sol rentre dans l'embrasement de l'ouverture dont on ne connaît pas le seuil, qui devait être au niveau du parement externe. Le sol borde également une seconde maçonnerie de 0,55 m de largeur, parallèle à la façade primitive, distante de 3 m ; l'absence de fondation et l'interruption du sol à son niveau révèlent que celle-ci devait limiter une plate-forme légèrement surélevée. En revanche, on retrouve une nouvelle tranchée de fondation d'une maçonnerie de 0,80 m de largeur, distante de 5 m de la façade primitive. Son épaisseur et sa situation ne



Fig. 2 – Vestiges de la première église dans la nef de l'église réduite (cl. S. Bully)

permettent pas d'exclure qu'il s'agisse d'une façade interne séparant une courte nef d'un vestibule, à moins qu'il ne s'agisse d'une première façade avant l'agrandissement de la nef primitive. L'état de conservation des vestiges et la stratigraphie permettent difficilement de trancher pour ou l'autre des hypothèses, mais la caractérisation du mortier plaide en faveur de la première. En effet, le liant mortier de la façade est très proche de celui observé dans l'élévation primitive du mur gouttereau nord et que nous avons alors interprété – lors de l'étude d'archéologie du bâti – comme le possible vestige d'un petit oratoire précoce englobé dans une reconstruction postérieure. Mais dans l'état actuel de notre analyse, cette élévation appartiendrait en fait à la même phase que la façade. On retrouve également les lambeaux d'une maçonnerie, avec un liant identique, perturbée par le surcreusement du mur stylobate nord roman. Ces témoins fugaces seraient ceux du mur gouttereau nord de la nef contemporaine de la façade et de l'élévation nord-est (fig. 3). En revanche, des moellons en remploi avec ce même mortier dans la maçonnerie de l'absidiole nord nous interdisent désormais de l'associer à cette phase. Et contrairement à l'hypothèse de plan présentée en 2015, il apparaît que l'abside polygonale ne peut pas non plus fonctionner avec la première phase puisque des moellons conservant justement des vestiges de mortier de cette première phase sont également clairement en situation de remploi dans la maçonnerie de l'abside centrale.

Dès lors se dessine le nouveau plan d'une église à nef unique, bordée d'un vestibule à l'ouest et d'un petit transept à l'est. Concernant la question de la terminaison orientale de la première église (État 1), on ne peut désormais pas écarter l'hypothèse selon laquelle l'abside polygonale remplacerait une plus ancienne, peut-être de plan carré (fig. 4). C'est ce qu'indiquerait la prise en compte de vestiges de fondations de maçonneries découverts lors de la fouille du cimetière au chevet et de l'abside centrale (entre 2007 et 2010). Ces maçonneries étaient clairement antérieures à l'abside polygonale, mais n'avaient pas alors pu être



Fig. 3 – Restitution partielle du plan de la première église dans la nef de l'église réduite (S. Bully)



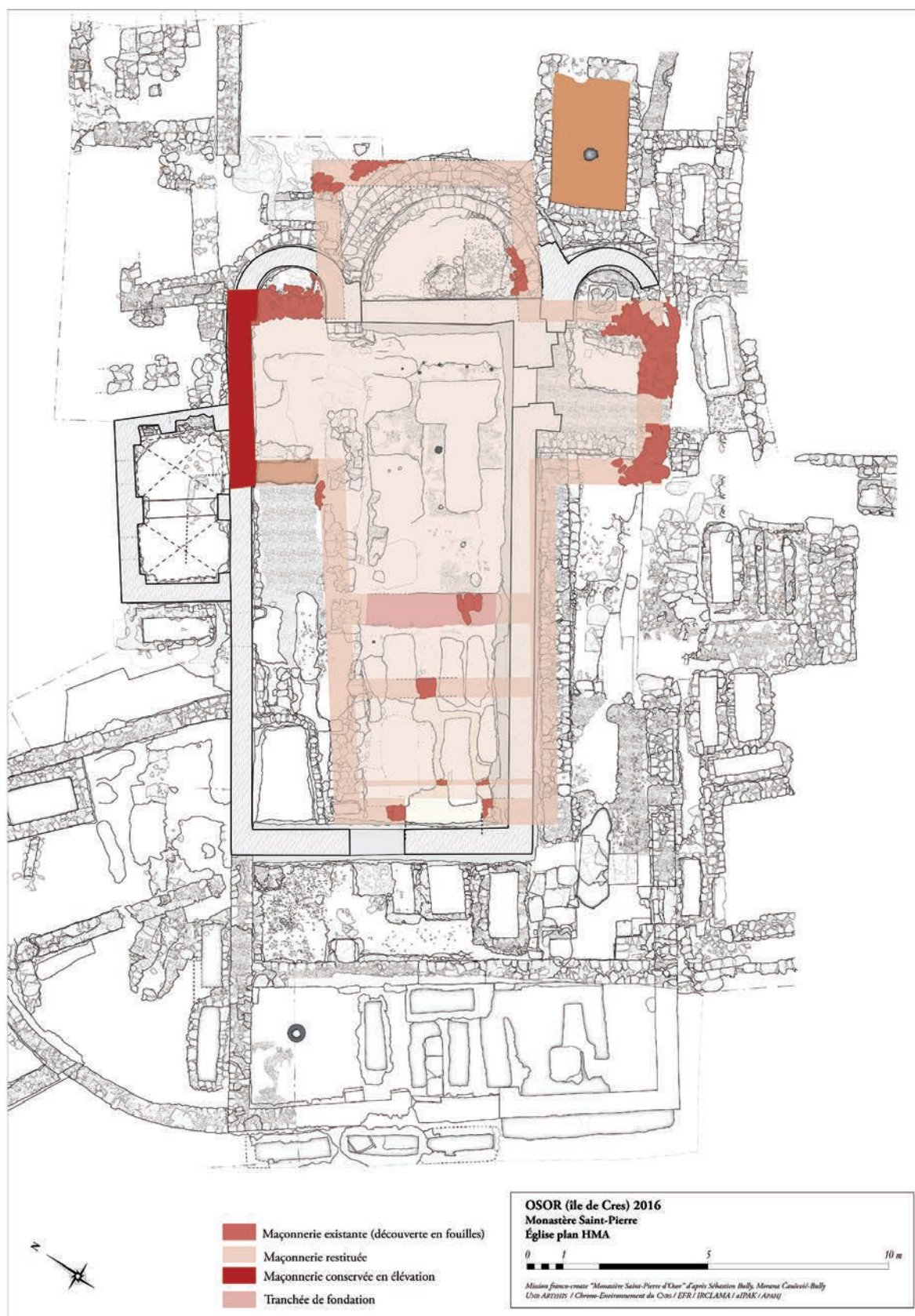


Fig. 4 – Plan de l'église Saint-Pierre, état 1 (VIe-VIIe), hypothèse campagne 2016 (d'après équipe de fouille)

interprétées. Concernant les élévations, il est désormais envisageable que le transenne en marbre réemployé dans une baie (119) du mur nord (101) de l'église du XI<sup>e</sup> s. appartenait très probablement à cette première phase. Et on s'interrogera sur une possible obturation des *oculi* du transenne par des plaques d'albâtre, dont deux petits fragments ont été

retrouvés à ses pieds. Le bras sud du transept, légèrement plus développé que le bras nord, pourrait avoir rapidement accueilli une première abside (État 1b ?), visible dans les fondations de l'absidiole semi-circulaire appartenant à la phase suivante. Ce point nécessitera également une nouvelle analyse avant d'être validé. Concernant la première phase,

l'analyse radiocarbone d'un charbon de bois pris dans le mortier de l'embranchement du possible vestibule sera une donnée importante qui pourra alors être confrontée à une inscription – aujourd'hui malheureusement perdue – faisant état d'une donation aux saints Paul et Pierre par un tribun Marius. L'architrave inscrite est datée par l'épigraphie des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.<sup>2</sup>, ce qui n'irait pas à l'encontre d'un plan centré en croix grecque. Ajoutons encore que cette année, pour la première fois, un fragment de poteau de chancel de type paléochrétien [cf. *infra*, OSPE 155 (2016-39)] a été découvert dans un mur en pierres sèches de l'espace V.

C'est seulement dans une seconde phase, datée de la fin du VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. par radiocarbone<sup>3</sup> et par la présence de fragments lapidaires de mobilier liturgique, que le chevet aurait été repris par une nouvelle terminaison à triple abside (État 2). Sur le flanc nord de la première nef, une succession de niveaux de sols présentant des traces d'impacts thermiques (foyer hors sol ?), pourrait indiquer la présence d'une annexe latérale ou d'un portique. Un second foyer, dans le bas-côté sud de l'église romane – mais recoupé par son stylobate – avait déjà été repéré les années précédentes et daté par radiocarbone entre la fin du VIII<sup>e</sup> et la fin du X<sup>e</sup> s.<sup>4</sup> Ces annexes latérales ou portiques – en l'absence de maçonneries – sont assurément antérieurs à l'église du XI<sup>e</sup> s. et auraient été greffés contre les flancs de la nef et du vestibule primitifs de l'état 2. Au début du XI<sup>e</sup> s., on conserva le chevet, mais en agrandissant considérablement l'église par la reconstruction d'une nef à trois vaisseaux bordée d'un vestibule et accolée d'une tour de clocher (État 3).

Mais avant de confirmer ce phasage, les datations absolues et les plans restitués, nous nous réserverons le temps nécessaire de l'étude, qui passera par une mise à plat de l'abondante documentation, par de nouvelles datations radiocarbones et par les études détaillées de mobilier.

#### *Les sépultures de la nef : synthèse* (Lucija Dugorepec)

Les sépultures de la nef appartiennent à deux horizons chronologiques : 1- les dernières phases d'utilisation de la grande église avant sa réduction à la fin du Moyen Âge ; 2- un dernier niveau funéraire contemporain de la réduction de l'édifice. En 2015, ce sont 21 nouvelles sépultures qui ont été fouillées dans la nef de l'église réduite (fig. 5). Il s'agit uniquement d'inhumations en cercueils de bois, identifiable par leur empreinte dans le comblement des fosses et par la disposition rectangulaire des clous.

Les fosses de toutes les sépultures sont régulièrement rangées en suivant l'orientation globale de l'église dans sa longueur (nord-est – sud-ouest), à l'exception des sépultures découvertes en 2014, situées devant le chœur, et disposées perpendiculairement à l'axe de l'église.

La population inhumée dans l'église est mixte, avec plus de la moitié (treize) d'enfants de différents âges ; parmi les huit sépultures d'adultes, l'étude anthropologique reconnaît de trois femmes, deux hommes, tandis que le sexe n'a pas pu être déterminé pour les trois individus restants. Les sépultures ne sont globalement pas dotées de mobilier funéraire,

à l'exception de la sépulture 1.175, qui contenait un gobelet en verre incomplet. Ce gobelet a été déposé dans la fosse volontairement, et se situait dans le creux entre l'épaule gauche et la tête du défunt.

En attendant une étude complète sur les restes osseux des sépultures découvertes sur le site de Saint-Pierre, il est néanmoins possible d'émettre quelques conclusions préliminaires sur le développement de la fonction funéraire de l'espace I. Dans l'état actuel, il semblerait que l'intérieur de l'église du XI<sup>e</sup> siècle a été réservé à quelques sépultures privilégiées – trois caveaux maçonnés contenant plusieurs individus, découverts en 2014, se situent dans l'angle sud-ouest de la nef central. Ces caveaux sont assurément antérieurs à la réduction de l'église de la fin du Moyen Âge. Trois autres sépultures privilégiées sont reconnues en position centrale dans la nef, situées devant l'abside centrale. Il s'agit de sépultures en pleine terre qui pourraient avoir été accompagnées d'un aménagement hors-sol, reconnu grâce à des trous de piquets disposés autour des tombes. Ces tombes privilégiées cèdent la place à un espace funéraire de type paroissial avec la construction de l'église réduite.

#### **LA FOUILLE DU VESTIBULE (ESPACE V)**

C'est lors de la première campagne de fouille en 2006 que nous avons identifié un vestibule, contemporain de la nef, par la découverte du prolongement 5.100 du mur gouttereau nord 101, chaîné avec un mur de façade interne 5.103 et la façade externe 5.101.

Le vestibule est situé dans une propriété privée, séparée de la parcelle voisine accueillant le reste de l'église par un épais mur en pierre sèche (151). En préalable de la fouille, le mur ( $\pm 15 \text{ m}^3$ ) a été démonté sous surveillance archéologique afin de prélever les fragments de sculptures réemployés dans sa construction. Le décapage mécanisé de la couche d'humus du jardin – sur une profondeur d'environ 0,50 m – a été arrêté à l'apparition des premières arases de maçonnerie et des niveaux de démolition du vestibule – présents uniquement dans le comblement des fosses à inhumation dépourvues de leurs couvertures ou de dépressions. La fouille a rapidement permis de circonscrire le plan légèrement trapézoïdal du vestibule (Esp. Vb), de 3,32 m au nord pour 3,04 m au sud par 11,12 m de longueur (dimensions intérieures) (cf. fig. 1). Son emprise a débordé sur une bande externe de 1,20 m (Esp. Vc) en bordure de la façade et du mur sud. Dans l'Espace V, ce sont 55 individus qui ont été fouillés.

#### *Un vestibule aux multiples fonctions*

Contrairement à notre première hypothèse de restitution du vestibule – par comparaison avec celui de « l'abbatiale-sœur » de Pomposa (Italie) –, le vestibule comporte une seule entrée en façade externe (5.131), dans l'axe, comme il se doit, du portail interne 5.113 (fig. 5-6). L'ouverture 5.131, de 2,40 m de large, conserve un fragment de son seuil ; elle est encadrée par deux petites maçonneries en saillie (5.147 et 5.146), d'environ 0,20 x 0,40 m, qui ont leur pendant

<sup>2</sup> I. MARIĆ, S. BULLY, M. JURKOVIĆ, M. ČAUŠEVIĆ-BULLY, *Le monastère Saint-Pierre d'Osor (île de Cres) : quatrième campagne d'études archéologiques*, in *Hortus Artium Medievalium*, 16, Zagreb, 2010, p. 277-291.

<sup>3</sup> Datation radiocarbone réalisée sur un charbon de bois contenu dans la fondation de l'autel de l'abside centrale ; échantillon Lyon-9179 (SacA28813), âge calibré de 676 à 869.

<sup>4</sup> Lyon-9181 (SacA28815), âge calibré de 783 à 991.



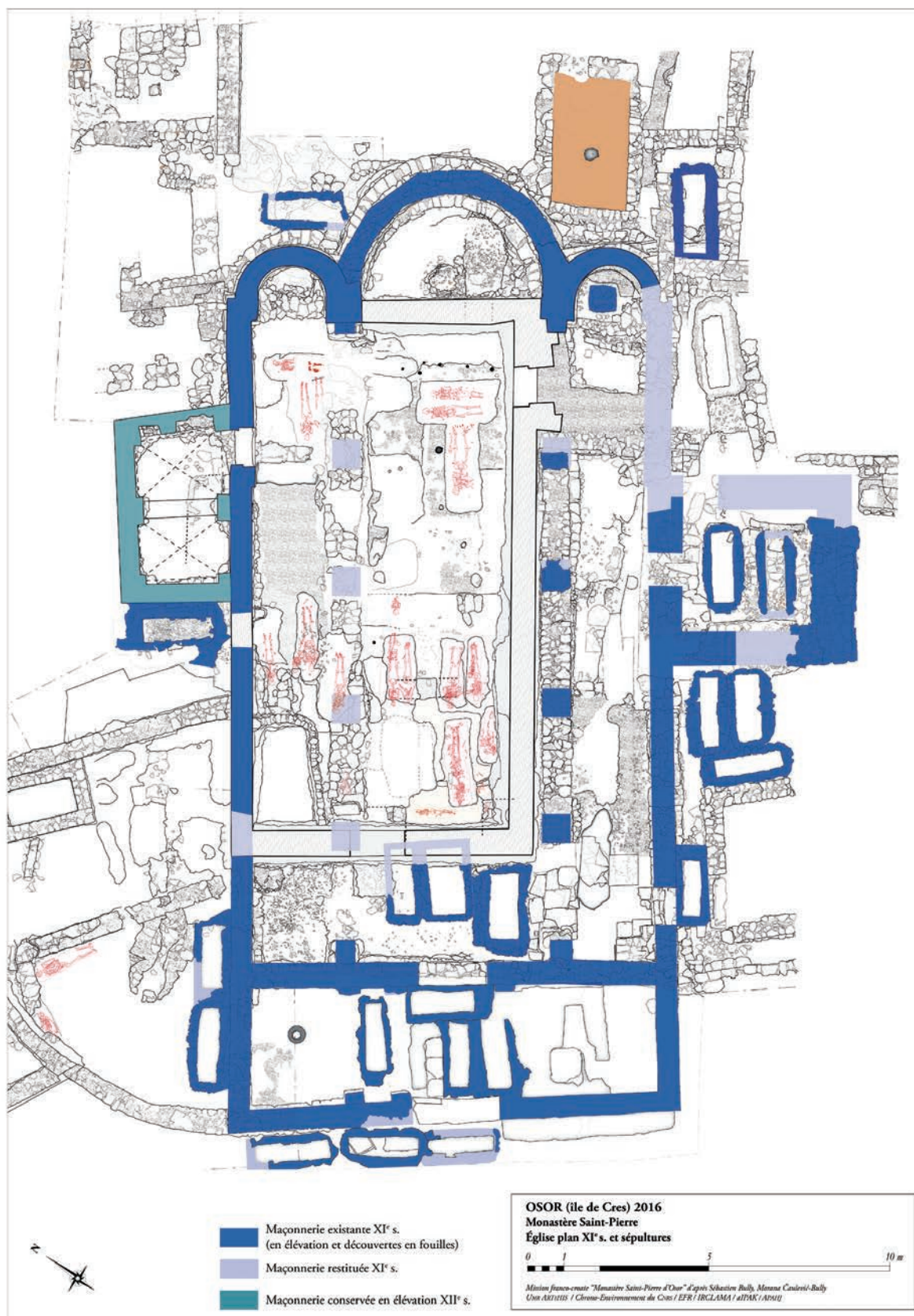


Fig. 5 – Plan de l'église du XI<sup>e</sup> s. et relevé des sépultures de la nef centrale et du bas-côté nord (d'après équipe de fouille)

(5.150 et 5.149) de part et d'autre du portail interne 5.113. Il pourrait s'agir soit d'un système de lésènes intérieures, soit de pilastres recevant les arcs doubleaux d'une travée centrale voûtée, ou bien encore des arcs diaphragmes. C'est un point important de l'analyse architecturale du vestibule qui nécessitera d'être approfondi, ce d'autant que ces petites bandes maçonnées en saillie délimitent clairement une

partition de l'espace. Et la contemporanéité des « lésènes » avec les murs du vestibule – démontrée par le chaînage des maçonneries – atteste que la partition de l'espace appartient au parti primitif de la construction.

Le premier espace ainsi défini est la « travée centrale », qui regroupe quatre tombes en situation privilégiée (5.158, 5.134, 5.170 et 5.180), dont trois tombes maçonnées. La « travée





Fig. 6 – Vue générale, depuis le sud, du vestibule après la fouille (cl. T. Chenal)

centrale » conserve les vestiges d'un sol dallé (5.106-5.1037) situé autour de la cote altimétrique 11,32 m (cf. fig. 5-6).

Une nouvelle paire de « lésènes » au nord (5.151 et 5.148) forme avec les bandeaux maçonnés 5.147-5.150 une seconde « travée », plus étroite, de seulement 0,80 m. La « travée » accueille également une tombe maçonnée (5.133) et une importante réduction (5.149) – contemporaine de l'installation du caveau – cantonnée entre les « lésènes » 5.147 et 5.148. Mais l'arase des murets du caveau 5.133 est à une cote altimétrique quasiment identique aux dalles 5.1037, indiquant clairement que la couverture du caveau, plus haute, formait par conséquent une marche pour accéder à un nouvel espace dans le tiers nord du vestibule.



Fig. 7 – Travée nord du vestibule : apparition du pot dans le niveau de préparation du sol (cl. S. Bully)

Ce nouvel espace, de  $\pm 2,20 \times 3,20$  m, limité par la paire de « lésènes » 5.151-5.148, conserve les lambeaux d'une préparation de sol en mortier (5.1005) situé autour de la cote 11,60 m. On y accède donc à travers une seule marche, assez haute, d'une trentaine de centimètres, au-dessus de la tombe 5.133, ou d'un double emmarchement au niveau des paires de « lésènes » 5.147-5.150 et 5.148-5.151. Cette subdivision à l'intérieur du vestibule, marquée architecturalement par les « lésènes » et la différence de niveaux de sols, se traduit également par un usage différent de l'espace du tiers nord. Contrairement au reste du vestibule, celui-ci n'accueille aucune tombe, mais un dispositif singulier (Str. 5.140), formé par un gros pot globulaire – d'environ 40 cm de diamètre et autant de hauteur – enterré dans le sol (fig. 7). La stratigraphie indique clairement que la

céramique est contemporaine de la construction du vestibule : elle est déposée à partir d'un niveau de sol de travail – cote altimétrique 11,26 m – contemporain de l'église (sol 5.138 ; fig. 8) dans une fosse d'une vingtaine de cm de profondeur. Le sol 5.138 est ensuite recouvert de deux couches de remblais (5.1007 et 5.1079) – supportant la préparation de sol 5.1005 – dans lesquels est englobée la céramique. L'ouverture du pot se trouvait grosso modo au niveau du sol de préparation 5.1005, impliquant peut-être un système d'obturation par une planche ou une dalle. La question de son obturation, ou pas, comme de la nature de cette obturation, et par conséquent de son degré de visibilité dans l'espace du vestibule, entraîne une autre : celle de la raison d'être de ce dispositif. À ce jour, nous n'avons pas de réponse, en l'absence notamment de comparaisons. Parmi les différentes hypothèses, nous travaillons sur celles d'un contenant pour : 1) un dépôt de fondation ; 2) des reliques ; 3) des offrandes.

Après le prélèvement du pot, nous avons effectué différentes radiographies de son remplissage<sup>5</sup> avant sa fouille en laboratoire<sup>6</sup>, sans résultats. L'étude typo-chronologique de



Fig. 8 – Travée nord du vestibule : vue du pot après la fouille (cl. S. Bully)

<sup>5</sup> Centre de radiologie de l'hôpital de Mali Lošinj (rayons X de faible intensité) ; équipe de contrôle qualité du chantier naval Viktor Lenac de Rijeka (rayons X plus puissants) ; centre de radiologie de l'hôpital de Dubrava de Zagreb (tomographie).

<sup>6</sup> Par Mario Novak, Institut d'anthropologie de Zagreb.





Fig. 9 – Monnaies byzantines découvertes dans la tombe maçonnée 6.168 (cl. I. Valent)

la céramique est en cours<sup>7</sup>, tout comme des analyses de pâte qui devrait permettre de déterminer si le pot a contenu des restes organiques lipidiques<sup>8</sup> – dans une fonction première de stockage ?

On notera encore que si les tombes sont totalement absentes dans le tiers nord du vestibule, l'angle externe nord-est du vestibule est bordé par un chapelet de quatre nouvelles tombes maçonnées : 2 en façade (5.136, 5.172) et 2 le long du mur gouttereau (6.166, 6.168), alors que l'angle sud-ouest l'est seulement par des tombes en pleine terre ou en cercueil. La tombe maçonnée 6.168 a livré dans son comblement deux *solidi* de l'empereur byzantin Romain III Argyre (1028-1034)<sup>9</sup> (fig. 9). En raison de leur situation stratigraphique dans la tombe et d'une fréquente thésaurisation, elles ne peuvent

fournir qu'un terminus post-quem. Il n'en demeure pas moins que ces deux monnaies sont contemporaines des toutes premières années du monastère et qu'elles constituent l'un des rares témoignages matériels de Byzance à Osor pour cette période<sup>10</sup>.

Les tombes maçonnées dans la « travée » centrale du vestibule accueillent à la fois des hommes et des femmes. Certaines inhumations étaient accompagnées de dépôts de fioles<sup>11</sup> en verre (Sep. 5.144, Ind. 525) ou de petit pot en céramique (Sep. 5.147, Ind 511). Des pièces de mobilier funéraire (bagues et médailles de rosaire) indiquent que certaines inhumations dans le vestibule et contre sa façade sont tardives et pourraient précéder de peu la démolition de l'église romane au moment de sa rétraction aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. L'individu 446 inhumé dans le caveau 5.133 se distingue par un surprenant dépôt de fer à cheval. On notera la situation (intérieure et extérieure) au niveau des seuils de deux tombes maçonnées (5.134 et 5.132), à l'image de ce que nous avons déjà rencontré pour l'entrée dans le bas-côté sud de l'église.

Le tiers sud du vestibule est délimité par les « lésènes » 5.146 et 5.149 de part et d'autre des ouvertures 5.113 et 5.131. Le long du mur sud (5.152), on retrouve un niveau de travail (5.1075) autour de la cote 11,24 m, équivalent au sol 5.138 bien reconnu dans le tiers nord. Le sol de travail est recoupé par une fondation maçonnée (5.191), légèrement décollée du mur ouest 5.101, grossièrement qua-

drangulaire, d'environ 0,80 x 0,80 cm (cf. fig. 6). Dans une seconde phase, la structure maçonnée est arasée et scellée par un mince lit de mortier en préparation d'un nouveau sol (5.1033-5.1034). Limité dans le tiers sud du vestibule, ce nouveau sol – dont on conserve deux dalles irrégulières le long du mur sud 5.152 – intervient comme la réfection d'un dallage percolé de fosses à inhumations. Cette partie du vestibule se distingue en effet par des inhumations en pleine terre, mais surtout par une importante densité de tombes d'enfants, sans équivalent jusqu'à présent pour une surface aussi contrainte. Cette concentration pose la question de la structure maçonnée 5.191, qui pourrait être interprétée comme la fondation d'un bénitier ou de fonts baptismaux. Cette dernière hypothèse pourrait être renforcée par les

<sup>7</sup> Par Ivan Valent.

<sup>8</sup> Par Mateja Hulina, Eberhard Karls Universität Tübingen, Philosophische Fakultät, Institut für Ur- und Frühgeschichte und Archäologie des Mittelalters

<sup>9</sup> Nous remercions vivement Vivien Prigent (CNRS, Umr Orient et Méditerranée 8167) pour cette première identification.

<sup>10</sup> Sur la côte orientale adriatique, les *solidi* de l'empereur Romain III Argyre commencent à être mentionnés dans les sources à partir du dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle (N. JAKŠIĆ, *Solidus romanatus na istočnoj obali Jadrana*, in *Starohrvatska prosvjeta* III/12, Split 1982, p. 173-184). De toutes les monnaies byzantines des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, cette monnaie – souvent nommée *solidus romanatus* dans les sources –, est le *solidus* le plus fréquemment découvert sur tout le territoire de la côte et de l'arrière-pays ainsi qu'en Herzégovine (*Ibid.*, p. 178 ; I. MAROVIĆ, *Novac Romana III. Argira u Arheološkog muzeju u Splitu*, in *Vjesnik za arheologiju i povijest dalmatinsku* 99, 2006, p. 285) ; notre trouvaille est l'une des plus septentrionale avec une monnaie découverte à Baška (île de Krk), tandis que l'on trouve plusieurs mentions des *Romanatos* dans les sources d'archives de la ville de Krk des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles (cf. N. JAKŠIĆ, *Il caso dell'arconte Dobronà e del proconsole Gregorio*, in *HAM* 13/1, 2007, p. 140). En considérant cette surreprésentativité, accentuée par la brièveté du règne de Romain III, plusieurs théories ont été proposées, dont celle de N. Jakšić qui mérite que l'on s'y attarde. Ce dernier suggère en effet que la grande quantité de *solidi romanati* résulte du voyage à Constantinople que le proconsul Grégoire de Zadar avait entrepris auprès de l'empereur Romain III afin d'obtenir le support impérial dans la lutte pour l'autonomie de la Dalmatie et de ses communes face aux pouvoirs grandissant des Vénitiens et du royaume croate. Aussi, la somme considérable que le proconsul avait rapporté de Constantinople aurait en partie été utilisée pour le financement de l'aménagement de la cathédrale de Zadar ainsi que d'autres édifices de culte, dans un nouveau style naissant, le « premier » art roman. Ce style est, entre autres, caractérisé par la réapparition de la figure humaine dans la sculpture ainsi que le transfert de celle-ci sur les façades des églises, deux phénomènes bien documentés à Osor. (cf. M. JURKOVIĆ, I. MARIĆ, *Le « premier art roman » en Istrie et en Dalmatie*, in *Le « premier art roman », cent ans après. La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives*, Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, sous dir de E. Vergnolle et S. Bully, Besançon, 2012, p. 162).

<sup>11</sup> Étude en cours par Inès Pactat.





Fig. 10 – Détail des blocs (d'une cuve ?) en remploi dans la tombe maçonnée 5.170 (cl. I. Marić)

matériaux de construction utilisés dans le proche caveau 5.170. Il s'agit en effet d'éléments architecturaux (colonnnette) mais surtout de plusieurs fragments d'une paroi incurvée pouvant appartenir à une cuve (fig. 10). En stratigraphie, le creusement du caveau 5.170 dans le niveau de préparation 5.1033 démontre qu'il est postérieur à la démolition de la structure 5.191. Une étude plus détaillée des blocs en remploi sera nécessaire pour valider cette hypothèse. C'est donc sur une possible fonction baptismale, et par conséquent



Fig. 11 – Vue générale, depuis l'ouest, de la fouille de l'Espace VI (cl. S. Bully)

paroissiale, de l'église monastique, que les données archéologiques pourraient nous renseigner. Rappelons seulement que l'étude anthropologique des populations inhumées et la géographie funéraire du monastère plaident déjà largement en ce sens.

#### LA FOUILLE DE L'ESPACE VI : BILAN PRÉLIMINAIRE

La fouille du flanc nord de l'église du XI<sup>e</sup> s. engagée en 2015 a été poursuivie cette année et sera achevée seulement l'année prochaine. C'est en effet un secteur extrêmement dense en sépultures et complexe en structures (fig. 11). Le secteur traité correspond à l'emprise du « Bâtiment conventuel nord » ou « Bâtiment G », limité à l'est par le mur 6.109, au sud par le mur gouttereau de l'église 101-5.100 et au nord par le mur incurvé 154-5.102.

Les travaux de cette année ont porté essentiellement sur les 48 inhumations réparties sur différents plans. Cette aire funéraire fonctionne assurément avec l'église romane. Il s'agit pour l'essentiel de sépultures en pleine terre ou en cercueil cloués, à l'exception des deux tombes maçonnées déjà évoquées *supra*, adossées contre le mur gouttereau nord. Les inhumations se distinguent nettement de celles fouillées à l'intérieur de l'église et de son vestibule par la quasi-absence de mobilier funéraire, hormis de nombreuses boucles de vêtements en bronze situées au niveau des têtes de fémurs. On retrouve cette particularité dans le cimetière des laïcs

fouillé au chevet de l'église. Le type de recrutement est également identique, tout comme les modes d'inhumations.

En revanche, les relations entre l'aire funéraire et les murs du Bâtiment G restent à éclaircir. Le mur oriental 6.109 est assurément antérieur aux inhumations, qui s'adossent contre son parement, alors que le mur nord 154, pourtant contemporain du précédent, recouvre la Sep. 6.133-Ind. 430 – fouillée en 2015, installée dans la canalisation 6.134. Mais une première analyse du mur 154-5.102 laisse apparaître au moins deux phases. Sa première phase pourrait être contemporaine d'une partie du mur 6.109 et d'un mur parallèle à ce dernier (6.131), retrouvé en fouille, alors que dans une seconde phase, il est en partie repris en élévation et prolongé vers l'ouest (mur incurvé 154). Le mur 154, adossé contre l'angle du vestibule, nous assure que cette phase est assurément postérieure à l'église romane. Mais à ce stade des recherches, on ignore encore la chronologie relative entre la première phase du Bâtiment G et le mur gouttereau sud de l'église romane. Seul le mur 6.131 est clairement antérieur à la phase romane de l'église Saint-Pierre. La lecture de la relation entre ce mur et une canalisation (6.134) qui le traverse est moins évidente. Sur ce dernier point, comme sur les précédents, la poursuite de la fouille des niveaux de sol antérieurs aux inhumations – et entrevus cette année – ainsi que la vision complète des fonda-





Fig. 12 – Structure à « double chambre » de l'Espace VI (cl. J. Crochat)

tions devraient nous permettre d'appréhender les structures antérieures au cimetière et leur phasage.

Nos espoirs reposent également sur la caractérisation d'une possible occupation artisanale antérieure au cimetière (peut-être en lien avec la première phase du Bâtiment G), comme l'indiquerait la découverte de scories métalliques, la présence de zones foyères, d'une structure à « double chambre » (6.167-6.189), hydraulique ou de combustion – non fouillée –, adossée contre le parement ouest du mur 6.131 (fig. 12), et peut-être de la canalisation 6.134, assurément antérieure au cimetière. Ces niveaux ont été seulement effleurés lors de la fouille des sépultures cette année et constitueront l'enjeu principal de la campagne 2017. Ils recouvrent une maçonnerie (6.181) observée au pied du mur 154, qui présente un mortier caractéristique de la phase du III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. déjà bien reconnue sur le site.

Concernant le Bâtiment G médiéval, le mur 6.109 est percé de deux ouvertures (6.110 au nord et 6.193 le long de l'église) et le mur nord 154 est percé d'une baie (6.194) dont on conserve le tableau ébrasé est. Les deux ouvertures dans le mur est 6.109 supposent la présence d'un sol (non conservé) à l'intérieur du bâtiment, mais dont le niveau serait très proche des cotes altimétriques des inhumations. Dès lors, l'établissement du cimetière ne peut qu'être contemporain de l'obturation des ouvertures et du remblaiement partiel du bâtiment monastique, consécutifs de son abandon et de sa transformation en simple clôture de cimetière. En contenant des terres, le mur 6.109 fait alors office de mur de terrasse,

terrasse à laquelle on accède par l'escalier 6.113 flanqué contre son parement externe. Dans un second temps, le parement interne du mur 6.109 est bordé d'un caveau massif (6.130) qui accueillit cinq individus (cf. fig. 11) avant d'être scellé par un épais ossuaire. Le caveau 6.130 recouvre des tombes, alors que d'autres le borde, attestant en stratigraphie qu'il s'agit bien d'une structure funéraire dès l'origine. Ces interrogations sur la nature et la chronologie relative de la structure 6.130 étaient essentiellement liées à son mode de construction, avec un parement externe soigné, et la nécessité d'un muret en doublage du mur 6.109. On peut répondre à ce dernier point par le besoin d'un support pour les dalles de couverture du caveau. En revanche, concernant le mode de construction des parements externes, nous restons dans l'expectative ; peut-être faut-il envisager que l'essentiel du remblaiement de l'enclos funéraire soit intervenu après la construction d'un caveau partiellement hors-sol à l'origine ? La stratigraphie n'a pas permis de répondre à cette question.

Pour résumer, et dans l'état actuel de la fouille dans ce secteur, nous suggérons donc une première occupation des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. à laquelle succéderaient des installations artisanales (?) – de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge –, contemporaines ou antérieures à une première phase du Bâtiment G. Dans une troisième phase, le bâtiment G – dont on ne connaît pas la fonction – est repris dans ses élévations et agrandi en direction de l'ouest ; il est alors assurément accolé au mur nord de l'église romane. Dans une nouvelle phase, toujours contemporaine de l'église romane, il est en partie arasé et comblé pour accueillir une aire funéraire aménagée en terrasse. La dernière phase correspond à l'abandon du cimetière et à l'aménagement d'une cour pavée – fouillée en 2015 – sur la terrasse, contemporaine de la démolition de la grande église romane et de sa rétraction aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.

Parmi les nombreuses questions qui restent en suspens, il s'agira de définir les relations entre le phasage de ce secteur et celui des églises, antérieurement à la reconstruction du début du XI<sup>e</sup> s. Nous nous réinterrogerons également sur la fonction – fouloir ? – et la chronologie de la structure maçonnée circulaire (6.119) fouillée en 2010 à l'est du mur 6.109, et donc à proximité immédiate du possible secteur artisanal.

#### ÉTAT DES DÉCOUVERTES DE LA SCULPTURE

À l'instar des années précédentes la très grande majorité des 41 pièces lapidaires<sup>12</sup> mise au jour en 2016 sont fragmentaires et assez abîmées, ce qui rend difficile, sinon impossible l'identification précise des dispositifs auxquels elles appartenaient. Néanmoins, au fur et à mesure des campagnes et de l'avancement de l'élaboration du corpus détaillé, se dessinent différentes catégories de mobilier lapidaire qui vont de pair avec les grandes phases du site.

En ce qui concerne le mobilier liturgique, quelques fragments de plaques de chancel décorées ont été joints à notre catalogue. Malheureusement, pour la plupart, il s'agit de fragments de très petites dimensions, ce qui ne facilite pas leur interprétation, ni une datation précise. Seul un fragment (OSPE 119) se distingue par un décor de perles et de pirouettes et l'utilisation du trépan. Ce fragment peut être mis en relation avec un autre bloc qui se trouve à Osor<sup>13</sup> ; il peut être daté de la fin du VIII<sup>e</sup> ou du début du

<sup>12</sup> Au total, le nombre d'unité s'élève à 257.

<sup>13</sup> Ce fragment n'est pas inventorié et se trouve exposé dans le restaurant « Orfej » d'Osor.



IX<sup>e</sup> s. étant donné les analogies avec la plupart des fragments ayant ce motif retrouvé sur la côte Adriatique orientale<sup>14</sup>. Notons cependant que la majorité des éléments lapidaires présentant ce type de décor proviennent de tympanons ou de ciboria, alors que notre fragment semble appartenir à une plaque de chancel.

Cette année, deux fragments de piliers de chancel ont été retrouvés. Alors que l'un d'eux date de l'époque carolingienne – déjà bien documentée sur le site –, le second (OSPE 155) peut être daté du VI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit en effet de la partie basse d'un poteau-colonnette d'un chancel, caractérisé par une décoration moulurée plate à l'imitation des modèles constantinopolitains qu'on le retrouve sur toute la côte adriatique<sup>15</sup>. En dépit du contexte de sa découverte hors stratigraphie – dans un mur de parcelle en pierres sèches –, sa présence sur le site conforte notre hypothèse d'une église de l'Antiquité tardive aux origines de Saint-Pierre.

Pour la période de la fondation du monastère, deux fragments mis au jour, de dimensions un peu plus importantes, mais malheureusement en mauvais état de conservation, appartiennent très probablement au remarquable décor de frises de la façade romane<sup>16</sup>. D'après la restitution proposée sur la base des fragments existants – et pour la plupart exposés au musée d'Osor –, ces frises étaient ornées d'un rinceau dont les enroulements renferment des champs circulaires ; la tige grasse et très charnue s'achève par un profil en V au sommet. Dans les espaces libres ménagés entre les cercles et la bordure en bandeau s'insinuent des branchettes feuillues terminées par des volutes, ce qui est le cas de notre fragment OSPE 129 (fig. 13). Le motif de pomme de pin – qui est documentée à plusieurs endroits – se confirme avec le fragment OSPE 135. Tandis que dans l'espace des champs circulaires formés par le rinceau de certains des fragments répertoriés figurent des scènes de chasse, notre fragment semble quant à lui présenter un motif végétal ainsi qu'un élément ressemblant à une tresse à brin double<sup>17</sup>. Même si les frises décrites, du point de vue morphologique et iconographique, ne sont pas tout à fait identiques à l'arc du portail de la façade de Saint-Pierre, il a été démontré qu'en raison de l'emploi de certains motifs, elles doivent être mises en relation et rapprochées des sculptures de la haute Adriatique de Venise, de Pomposa ou encore de Torcello<sup>18</sup> et datées probablement dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

Cette campagne a également fourni un groupe de sept fragments (OSPE 146-152) réemployés dans deux caveaux maçonnés. Tous les fragments sont de forme rectangulaire et présentent des « plaques » concaves à l'intérieur et convexe à l'extérieur, appartenant à une margelle ou une grande cuve circulaire (cf. fig. 10). Dans l'état actuel, il est impossible de déterminer le diamètre de la cuve et de s'assurer de sa fonction initiale (cuve baptismale ?). En ce qui concerne sa datation, elle pourrait être contemporaine des premières phases d'utilisation du vestibule entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> s.



Fig. 13 – Fragment de frise décorative de la façade romane de l'église Saint-Pierre (cl. I. Marić)

## CONCLUSION

L'année 2016 était la onzième campagne de fouille sur le site du monastère Saint-Pierre d'Osor. Ce temps long était cependant nécessaire eu égard à la richesse du site en termes de structures et de sépultures (plus de 531 déjà fouillées) et de sa complexité. Mais à partir de la campagne 2017, c'est désormais vers la synthèse des résultats en vue de leur publication que nous nous orienterons.

Ainsi, c'est dix ans après l'identification d'une première phase de l'église – découverte dans les élévations du mur gouttereau nord de l'abbatiale romane –, que nous avons pu établir une correspondance, par l'analogie des mortiers, avec la façade précoce découverte en fouille en 2015, et ainsi proposer un nouveau plan (État 1) pour cet édifice religieux dont la construction pourrait remonter aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. – dans l'attente de compléments de datations. À cette première église, on associe un mobilier liturgique lapidaire de la fin du VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. – qui s'enrichit d'année en année –, témoin d'un renouvellement des installations liturgiques au moment de l'agrandissement du chevet (État 2). Parmi les questions qui attendent encore réponses, il s'agit désormais de savoir s'il existe des relations chronologiques et fonctionnelles entre l'édifice de culte (État 1 ou 2) et les installations – a priori – artisanales le flanquant au nord. Rappelons que le flanc nord de la nef précoce – à l'emplacement du bas-côté nord roman – est bordé de niveaux de sols présentant des traces d'impacts thermiques.

L'église Saint-Pierre de la fin du VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. est également contemporaine du mausolée à *formae* disposé perpendiculairement sur son flanc sud, attesté au X<sup>e</sup> s. Conservé au moment de la reconstruction de l'église au début du XI<sup>e</sup> s., le mausolée accueille alors plus d'une centaine d'inhumations monastiques jusqu'à sa démolition au XIV<sup>e</sup> s. Mais les inhumations monastiques sont également bien présentes dans la nef de Saint-Pierre, en situation privilégiée, en pleine terre ou en caveaux, et parfois accompagnées de dépôts funéraires

<sup>14</sup> Le motif d'astragale est employé sur les fragments retrouvés à Novigrad (M. JURKOVIĆ, *Il ciborio di Novigrad (Cittanova d'Istria)*, in *HAM* 1, 1995, p. 141-149.), Dvigrad et Bale (M. JURKOVIĆ, *Le « Maître de chapiteaux de Bale »*, in *HAM* 8, 2002, p. 355.) ainsi qu'à Split et Kotor (I. BASIĆ, *Ulomci najstarijeg ciborija splitske katedrale. Dopune Splitskoj klesarskoj radionici*, in *Majstorske radionice u umjetničkoj baštini Hrvatske*, Zbornik Danâ Cvita Fiskovića V., sous dir. de D. Milinović, A. Marinković, A. Munk, Zagreb, 2014, p. 21-36.)

<sup>15</sup> Voir le catalogue : N. DUVAL, E. MARIN, C. METZGER et al. *Salona I. Recherches archéologiques franco-croates à Salone. Catalogue de la sculpture architecturale paléochrétienne de Salone*. Rome : École Française de Rome, 1994, p. 197 et ap. (Publications de l'École française de Rome, 194), pl. LXVIII, IX.a5.

<sup>16</sup> M. JURKOVIĆ, *Le portail de Saint-Pierre d'Osor*, in *Ars auro gemmisque prior*. Mélanges en hommage à Jean-Pierre Caillet, Zagreb, 2013, p. 271, fig. 3.

<sup>17</sup> Le même motif apparaît sur le morceau 8 de la restitution proposée de la frise (*Ibid.*, fig. 3).

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 273.



(foles en verre, fragments d'une crosse abbatiale ou épiscopale, calice en étain ?), dont l'étude ne fait que commencer<sup>19</sup>. En revanche, la présence d'inhumations de femmes (d'après le mobilier funéraire) et d'enfants dans l'espace privilégié du vestibule pose la question d'une fonction également paroissiale. À ce stade des recherches, l'hypothèse de Saint-Pierre comme un siège de la *cura animarum* de la cité d'Osor – avec fonts baptismaux ? – repose exclusivement sur l'interprétation des données archéologiques en l'absence de sources d'archives connues. Avec les sépultures de deux populations distinctes, mais en partie contemporaines, de moines et de paroissiens, c'est un corpus nourri et unique pour la région qui est – et sera – l'objet de toutes les attentions par les anthropologues.

La fouille du vestibule pose d'autres questions en révélant un espace architecturalement élaboré et fonctionnellement « pensé ». En l'absence de comparaisons – recensées à ce jour –, nous restons dans l'expectative en ce qui concerne le dépôt de la poterie dans son tiers nord, tout en étant convaincu qu'il s'agit d'un dispositif majeur pour la compréhension de cet espace, et plus largement de l'église. Une des pistes de recherche que nous suivrons se penchera sur l'architecture byzantine contemporaine.

## ANNEXE

### *Les tombes de l'Âge du fer de l'Espace V* (Martina Blečić Kavur<sup>20</sup>)

Durant la campagne de recherche sur le Monastère Saint-Pierre d'Osor menée en juin 2016, deux nouvelles tombes de l'époque de l'Âge de fer ont été découvertes au fond d'une tombe maçonnée médiévale (5.186) bordant la façade du vestibule. Ces deux tombes appartiennent désormais au groupe de cinq sépultures de l'Âge de fer découvertes sur le site, qui, par les différents rituels funéraires observés et la qualité du mobilier funéraire, témoignent de nouvelles et différentes connaissances de la culture de l'Âge du fer à Osor et dans l'archipel de Cres-Lošinj. Les deux sépultures sont marquées par le rituel d'inhumation en position fœtale, dont les parois sont aménagées en dalles calcaires dressées de champ, formant ainsi un caisson. Le matériel ostéologique est relativement bien préservé et il présente un grand intérêt pour une future analyse anthropologique.

Quant au mobilier funéraire, une sépulture a été richement dotée, contrairement à son pendant beaucoup plus pauvre. Du point de vue typo-stylistique de chaque objet provenant des deux sépultures, on peut conclure qu'elles sont chronologiquement très proches.

#### SÉPULTURE 5.184 (fig. 14)

L'aménagement de la sépulture en caisson et en position fœtale est quasi intact – seules les parties supérieures ont été endommagées par les tombes médiévales. Le défunt a été paré de bijoux de grande qualité : une fibule massive en bronze à double spirale en « huit », avec au revers le système de fermeture à une aiguille ; trois bracelets en bronze aux extrémités pliées de sections réniformes ; trois perles en ambre qui se présentent sous deux variantes ; huit petites



Fig. 14 – Dépôt funéraire de la sépulture de l'Âge du fer 5.184 (cl. A. Saggese)

perles en verre bleu sous deux variantes de formes ; douze fragments de perles en os striées. Au vu de la classification typo-stylistique des objets énumérés, ainsi que de l'aspect plutôt gracile du défunt, il s'agit très probablement d'une sépulture de femme. La présence de la fibule massive en bronze de type « adriatique », ou de type B, est caractéristique des sépultures féminines, parfois infantiles, mais jamais masculines. L'ensemble des objets énumérés – fibule à double spirale, plusieurs bracelets, plusieurs éléments différents d'un seul collier (ambre, verre et os), ou encore plusieurs colliers composés de perles de verre, d'ambre et d'os – suggère un statut élevé de la personne inhumée. Il s'agit, pour la zone étudiée, d'une sépulture riche avec un ensemble de parure typique de tombes de la communauté protohistorique d'Osor, connue jusqu'alors uniquement dans les *tumuli* situés près de l'église Sainte-Marie du cimetière. Il convient de mettre en avant deux perles en ambre de forme polygonale, puisqu'elles présentent, par leur forme, le matériel spécifique au territoire d'Osor. On a considéré jusqu'alors que ce type de perle était utilisé uniquement pour décorer les aiguilles des luxueuses fibules de type Osor. Leur découverte dans ce contexte plaide en faveur de l'existence d'autres types d'utilisation, où on peut conclure qu'elles auraient pu être portées individuellement comme pendentifs, amulettes, colliers, etc. Les perles en verre et en os

<sup>19</sup> Master de Géorgie Baudry, université de Bourgogne Franche-Comté.

<sup>20</sup> Univerza na Primorskem, Fakulteta za humanistične študije, SI – 6000 Koper, Titov trg 5.





Fig. 15 – Coffre de la sépulture de l'Âge du fer 5.185 (cl. A. Saggese)

possèdent également un statut particulier, pas tant par leur détermination typologique, que par leur découverte assurée en contexte archéologique, ce qui est une première pour le mobilier de l'Âge de fer d'Osor. Cette découverte apportera donc une grande valeur scientifique pour les analyses de ce type de mobilier dans le futur.

#### SÉPULTURE 5.185 (fig. 15)

La sépulture 5.185 n'est que partiellement préservée, mais il s'agit également d'une inhumation en caisson en position fœtale. Malgré un inventaire plutôt pauvre, la stature gracile et les perles de différents types permettent de déterminer avec assurance le sexe féminin du défunt. Les éléments de la parure sont moins riches que dans la sépulture précédente : la fouille a permis de découvrir seulement trois perles en ambres et trois en verre. Les deux types de perles sont présentés dans deux variantes. Une perle en ambre est d'une forme aplatie, connue déjà sur Osor grâce au mobilier provenant des tumuli de la nécropole de Sainte-Marie du cimetière. Elles sont caractéristiques des sépultures féminines et/ou infantiles ; elles étaient portées seules ou alignées avec d'autres perles sur un collier. L'ambre, ainsi que le verre, possédait à l'époque des caractéristiques prophylactiques et apotropaïques, et était ainsi très apprécié comme moyen de protection durant la vie, mais aussi dans l'au-delà. Ces deux matériaux étaient considérés comme prestigieux et luxueux et étaient déposés exclusivement dans les tombes de personnalités d'un statut élevé et important pour la communauté.

Dans tous les cas de figure, la riche tombe de la « dame d'Osor » de la sépulture 5.184 et celle, plus pauvre, de la sépulture 5.185, appartiennent à l'horizon de l'Âge de fer ancien de l'espace culturel du Kvarner. La première marque la parure féminine (ainsi que le concept de l'association de différents éléments de bijoux) d'un cercle aristocratique, marquée non pas par des objets importés, mais formellement et pratiquement par des objets travaillés et produits localement (fibule, bracelets, perles en ambre, verre et os). Les deux sépultures peuvent être datées de la deuxième moitié ou de la fin du IX<sup>e</sup> s. av. J.-C., ce qui correspondrait à la période de transition du HaB3 au HaC1 de la périodisation centre-européenne.

Souffrant d'une baisse d'intérêt des chercheurs en protohistoire, la région du Kvarner demeure peu présente dans les approches globales de la culture matérielle du groupe culturel Liburne des Âges de bronze et de fer. Aussi, les inventaires de ces tombes permettront de fixer de manière considérable la datation du début de l'âge de fer dans l'espace culturel des communautés du Kvarner.